



Observatoire de la production des plantes à parfum, aromatiques et médicinales en France

(Données issues du Recensement Agricole 2000)

Les productions de plantes à parfum, aromatiques et médicinales relevant de l'Onippam sont extrêmement variées puisque l'on dénombre plus de 120 espèces cultivées en France métropolitaine et plusieurs centaines récoltées lors de campagnes de cueillette.

Qu'elles soient cultures traditionnelles dans certaines régions depuis des décennies ou activité de diversification de l'exploitation, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales font partie du patrimoine agricole français.



La culture des PPAM s'accroît

Les données ci-après présentent surtout ce qui a trait à la culture, les données relatives à la cueillette étant plus difficiles à déterminer avec précision. Cependant l'activité de cueillette est économiquement loin d'être négligeable.

Quelques plantes cueillies :

La gentiane en Auvergne, le tilleul dans le Sud-Est, le mimosa sur la Côte-d'Azur, et les narcisses en Rhône-Alpes.

Le nombre d'exploitations et leurs superficies : une dynamique de développement est engagée.

La comparaison des résultats du Recensement Général Agricole de 1988 et de 2000, montre une augmentation de 55 % des surfaces cultivées en ppam. Le nombre d'exploitations est lui en stagnation, ce qui contraste avec la chute observée dans les autres filières agricoles.

Les situations sont différentes selon les zones et leurs productions associées :

- La lavande et le lavandin enregistrent des augmentations de surfaces. Les objectifs du plan de relance de la lavande ont été atteints et les actions menées ont abouti au développement de cette production.
- Dans d'autres secteurs la diminution est conséquente (plantes à parfum de Grasse).

3600 exploitations métropolitaines ont déclaré exploiter **33 000 ha de plantes à parfum, aromatiques et médicinales**, ce qui représente une surface moyenne en ppam de 9 ha environ par exploitation.

On peut distinguer 3 types d'exploitations :

- des exploitations de grande taille très spécialisées pour les productions en intégration par exemple,
- des exploitations de zones traditionnelles où la part des ppam varie de 20 à 30 % de la SAU totale,
- des exploitations localisées hors des bassins traditionnels de production, ou des exploitations céréalières qui consacrent moins de 10 % de leur surface aux ppam.





les principales plantes cultivées et leur destination

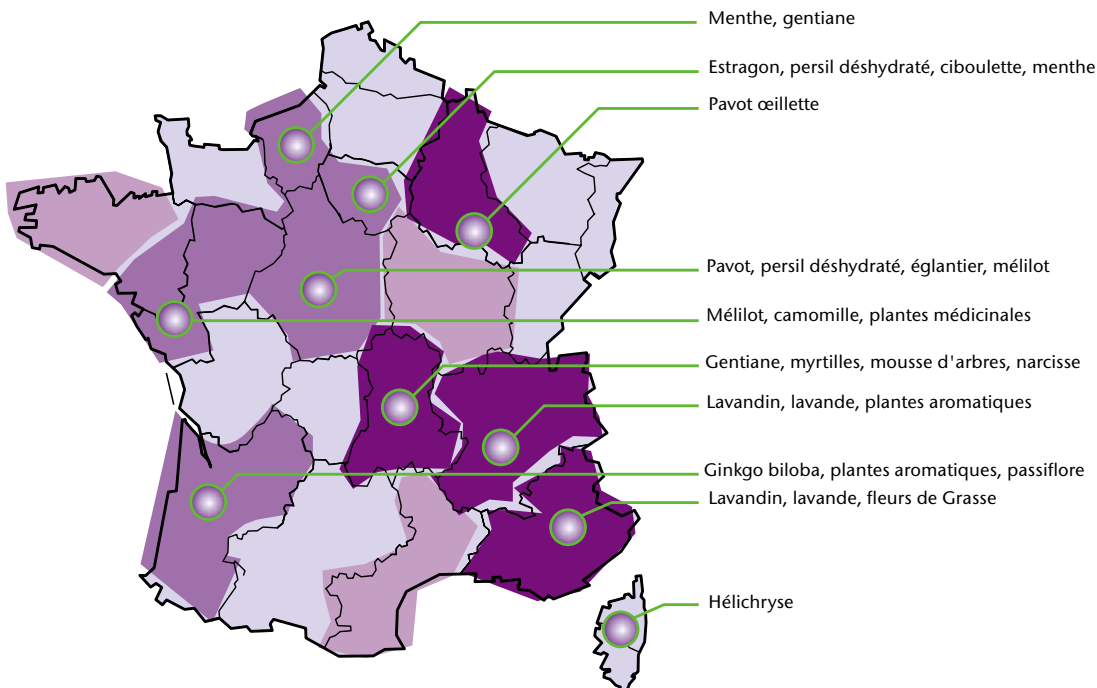
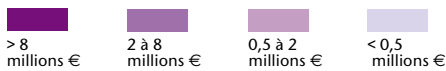
Les 2/3 des productions cultivées sont destinées à l'extraction des huiles essentielles. La France possède un réel savoir faire en matière de distillation et on dénombre plus de 150 distilleries dédiées spécifiquement aux plantes. La distillation apporte une valeur ajoutée importante à la production. Les huiles essentielles produites sont majoritairement exportées à travers le monde.

Le dernier tiers de la production a vocation à être commercialisé en frais (alimentaire, homéopathie) mais surtout à être séché.

7 plantes couvrent 90 % de la surface implantée. Ce sont par ordre d'importance : le lavandin, le pavot (culture intégrée), la lavande, la sauge sclarée, le ginkgo biloba, le thym, l'estragon.



Principales plantes cultivées ou cueillies



Espèces	Nbre exploitations	Surface en ha
Lavandin	1740	16274
Pavot	918	7704
Lavande	502	3850
Sauge sclarée	128	989
Ginkgo biloba	4	491
Thym	197	358
Estragon	57	317
Persil industrie	51	312
Menthe	171	284
Basilic	81	232
Cassis bourgeons	130	186
Mélilot	25	164
Coriandre	65	130
Psyllium	8	128
Camomille rom.	47	106
Eglantier	6	105
de 30 à 100 ha		
Artichaut feuille, sauge officinale, romarin, mélisse, millepertuis, origan, ciboulette, bourrache, passiflore, valériane, rose de mai, sariette, échinacée, cerfeuil, angélique, fenugrec, aneth hysope.	129	165
de 10 à 30 ha		
Hamamélis, livèche, jusquiame, gentiane, marjolaine, pissenlit, fenouil doux, aurone, sysimbre, iris, racine, jasmin.	910	1069
- de 10 ha		
Une cinquantaine d'espèces	464	263

